

-----  
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**  
-----**Séance du 6 octobre 2023**

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présent au Conseil :	20
Ayant pris part au vote :	23

*L'an deux mille vingt-trois et le six octobre à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

Date de la convocation
02/10/2023
Date d'affichage
13/10/2023

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucault Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.**Procuration : Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Léonie Schneiter à Aline Louvrier, Thierry Vuittenez à Guillaume Bouhin.**Secrétaire de séance : Jean-Pierre Gurtner.*

-----  
*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**Délibération n° 2023-10-076****OBJET : Marché de maîtrise d'œuvre rénovation mairie.**

Le Maire informe que dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la mairie dans son ensemble, le recours à un Maître d'œuvre est obligatoire étant donné que ce bâtiment est inscrit au titre des monuments historiques.

Le Maire précise que 4 maîtrises d'œuvre ont été consultées et que sur les 4 offres, le bureau d'études MA Conception a été retenu à un taux compris entre 8 et 9.4 % en fonction du montant des travaux chiffrés entre 250 000 et 350 000€.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorisent le Maire à accepter le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la mairie proposé par MA Conception ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,  
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 10/10/2023
Reçu en préfecture le 10/10/2023
Publié le
ID : 025-200068401-20231006-2023_10_076-DE

